

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2021

Le 20 mars 2021, à 18 heures, le Conseil municipal de MONTSÉGUR s'est réuni en mairie, à huis clos du fait du contexte sanitaire, sous la présidence de Nicolas DIGOUDÉ, Maire.

Présents: Mme Geneviève ALBOUY, M. Bernard ALLIEU (visioconférence), Mme Camille ARGIRAKIS, M. Cyrille DELMAS (arrivé à 20 heures), M. Nicolas DIGOUDÉ, M. Jérôme LAGARDE, M. Charlie OLIVIER, M. Lionel SÉGUÉLA, M. Didier TRÉMOLIÈRES

Absents: Mme Séverine BONNET (excusée), M. Sébastien MOUNIÉ (excusé, procuration à M. Nicolas DIGOUDÉ)

Date de la convocation: lundi 15 mars 2021

Secrétaires de séance: Mme Geneviève ALBOUY

I- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

En l'absence d'observations, le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

II – DÉLIBÉRATIONS

Nous vous rappelons que les délibérations sont consultables dans leur intégralité sur le site Internet de la commune de MONTSÉGUR.

1- Délibération concernant la modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet
Vote : 9 voix pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

2- Délibération concernant paiement d'une participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire de Villeneuve d'Olmes
Vote : 9 voix pour ; délibération renvoyée.

3- Délibération concernant le vote des taux des taxes locales 2021
Le conseil municipal décide de maintenir les taux actuels des taxes communales.
Vote : 9 voix pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

4- Délibération concernant l'avis relatif à l'inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées de l'Ariège (PDIPR)
Cette inscription présente l'intérêt de voir l'entretien des chemins répertoriés pris en charge par le département, via la communauté des communes. La seule contrainte des propriétaires des terrains que le chemin traverse sera de s'engager, en signant une convention, à laisser l'accès libre aux promeneurs.
Le premier chemin proposé est le chemin des Tisserands. D'autres viendront dans l'avenir.
Vote : 9 voix pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

III- QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Monsieur le Maire évoque :

- la mise à disposition prochaine des logements et du local place de l'Eglise. Nous devons meubler les logements afin de pouvoir les proposer à la location saisonnière
- les travaux de rafraîchissement de l'actuel musée qui sont toujours en cours et dont l'achèvement est prévu à la fin du mois. Malheureusement, dans le contexte actuel de crise sanitaire, nous ne pouvons ouvrir ni le musée ni le guichet du château
- l'empoisonnement intentionnel de plusieurs animaux domestiques. Nous disposons de plusieurs rapports du centre vétérinaire qui les a pris en charge

Monsieur Didier TREMOLIERES nous informe de la mise à disposition prochaine du kiosque à broyat (le 27 avril) et du broyeur (le 12 mai). Une information sera diffusée aux villageois.

Au cimetière, un caveau était en très mauvais état, Monsieur Lionel SÉGUÉLA nous informe qu'après recherches, le propriétaire a été retrouvé et a réalisé les travaux nécessaires.

Au printemps 2020, d'importantes lézardes sont apparues sur les murs latéraux de l'église, côté clochers. Sur les conseils de l'assistant de l'architecte des bâtiments de France, nous avons posé des témoins. Monsieur Lionel SEGUÉLA et Monsieur Didier GAILLARD les ont contrôlés la semaine dernière, ils ont constaté qu'aucun témoin n'a bougé.

Fin de la séance : 21h.

